

Cantu Lupi



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Festivités mai et juin



Spectacle de l'atelier théâtre - Samedi 13 juin



Dimanche 21 juin



Vendredi 22 mai



Dimanche 21 juin



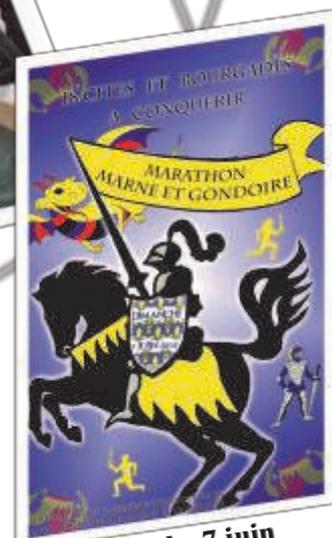
Kermesse des écoles - Juin



Dimanche 24 mai



Fête de l'accueil de loisirs - Juin



Dimanche 7 juin



Conseil municipal du 11 avril 2015

Retrouvez la vidéo de l'intégralité des débats sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Présents :

M^{mes} Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Fabienne GILLIOT, Evelyne HORLAVILLE et Pierrette MUNIER, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Bertrand CARLIN, Gilles DAUVERGNE, M. Toufik HAMDI, Christian JAYET, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE et Pierre-Marie SOULIS.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M^{me} Meryeme EL ALAOUI (pouvoir Fabienne GILLIOT).

M^{me} Lina TRAQUE (pouvoir Eddie POPOTTE).

M Ali BOUCHAMA quitte la séance à 11 h 55 et donne son pouvoir à M Grégory ATTEBA.

Secrétaire de séance : M^{me} Fabienne GILLIOT.

Le Conseil municipal approuve, par 17 voix pour, 2 voix contre (M. Soulis et M^{me} Bouvier) et 0 abstention, le procès-verbal du Conseil du 07 mars 2015.

FINANCES

Le Conseil municipal approuve :

- Le compte de gestion du comptable public, par 18 voix pour et 1 abstention (M Soulis).

- Le Compte Administratif du budget 2014 est approuvé par 17 voix pour, et 2 abstentions (M Soulis et M^{me} Bouvier).

Fonctionnement : dépenses : 2 803 640,23 € ; recettes : 3 397 298,51 €

Investissement : dépenses : 1 142 414,62 € ; recettes : 906 214,63 €.

Le Conseil municipal vote :

- L'affectation du résultat 2014 par 18 voix pour, 1 abstention (M. Soulis).

Couverture du déficit d'investissement(1068) : 197 867,30 €.

Excédent reporté à la section de fonctionnement (R002) : 395 790,98 €.

- Les taux des 3 taxes par 18 voix pour, 1 voix contre (M Soulis) comme suit : taxe d'habitation : 19,18% ; taxe sur le foncier bâti : 29,52% ; taxe sur le foncier non bâti : 60,95%.

Le Maire rappelle que ces taux sont inchangés depuis 2011.

- Le budget prévisionnel 2015, par chapitre : la section de fonctionnement pour 3 699 624,14 € et la section d'investissement pour 1 004 630,44 €, par 18 voix pour tous les chapitres et 1 abstention pour tous les chapitres sauf 1 vote contre pour le chapitre 65 (M Soulis).

- L'admission en non-valeur de 6 036,67 € représentant une partie des loyers non recouverts de l'ancienne épicerie, à l'unanimité.

- L'avenant N° 3 à la convention de fonctionnement avec l'association Crescendo pour la gestion de la halte-garderie, pour un montant de 124 845,63 €, à l'unanimité.

- La demande de subvention Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour les travaux de mise en conformité de l'alarme incendie de l'école du Loupiot (+300 élèves), à l'unanimité.

- La demande de subvention auprès du STIF pour la création de 2 arrêts de bus pour la future ligne 2, à l'unanimité.

- La demande de subvention auprès du STIF pour la mise aux normes PMR des 3 arrêts de bus sur la commune, à l'unanimité.

- La convention avec le Conseil Départemental pour l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement 2015, à l'unanimité.

- La création d'un poste d'attaché, d'attaché principal et d'un poste d'adjoint administratif à l'unanimité.

- La mise à jour du tableau des effectifs de la commune, à l'unanimité.

INFORMATION SUR LES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS EN 2014

Décisions du Maire :

Contrat de maintenance de l'ascenseur de l'école maternelle.

Deux déclarations d'intention d'aliéner.

Questions orales : M le Maire, n'ayant reçu aucune question écrite, conformément à l'article L2121-19 du CGCT et à l'article 5 du règlement intérieur, clôture la séance du Conseil municipal à 12 h 00.

Marcel OULÉS,
Maire

Nous leurs souhaitons la bienvenue :



| | |
|---------------------|-----------------|
| CUADRADO Axel | 07 janvier 2015 |
| FERRAND Hugo | 17 janvier 2015 |
| LE BEUVANT Élycia | 29 janvier 2015 |
| LE BEUVANT Céliya | 29 janvier 2015 |
| SCHMITT Cassandre | 09 février 2015 |
| LUKAN Simon | 18 février 2015 |
| BOUCHIE OLOCCO Anna | 26 février 2015 |
| MAILLOT Arthur | 17 mars 2015 |
| ZYWIECKI Léo | 02 avril 2015 |
| BICHELOT Tara | 09 avril 2015 |
| ISILDAR Lina | 18 avril 2015 |

Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :



| | |
|-------------------------------------|---------------|
| Sébastien MONZEL & Méline GAILLARDO | 30 mars 2015 |
| Sif Eddine EL FILALI & Faïza NOURI | 18 avril 2015 |



Ils nous ont quittés :

| | |
|---------------------|-----------------|
| Christiane COURTOIS | 04 février 2015 |
| Sabine BEKALIK | 06 février 2015 |
| Eric BORNICHE | 06 février 2015 |
| Valérie KUBARYNKA | 10 février 2015 |
| Liliane JURADO | 17 février 2015 |
| Nicole DESAILLY | 25 février 2015 |
| Jean BERNIER | 13 février 2015 |
| Marco GUIDA | 07 mars 2015 |
| Américo LOPES ROBI | 28 mars 2015 |
| Nicole LEFÈVRE | 09 avril 2015 |
| Yves CLAISSE | 22 avril 2015 |
| Jean-Michel TRIPIER | 30 avril 2015 |



► **COMPTE ADMINISTRATIF 2014**
Pages 4 et 5

► **BUDGET PRÉVISIONNEL 2015**
Pages 6 et 7

► **MARNE-ET-GONDOIRE**
Page 8

► **ASSOCIATIONS**
Pages 9 et 10

► **TRIBUNE LIBRE**
Page 11



EDITO

BUDGET COMMUNAL 2015

Samedi 11 avril le Conseil municipal votait, à la quasi-unanimité, le budget 2015. La baisse des dotations de l'Etat entraîne une réduction de nos recettes alors que dans le même temps les dépenses obligatoires augmentent, rendant l'exercice difficile.

Malgré cela nous avons exprimé notre volonté de poursuivre dans le maintien de services publics de qualité. De la même manière, sur proposition de la majorité et à une voix près, toujours la même, le Conseil a décidé de ne pas accroître la pression fiscale en maintenant inchangés les taux des 3 taxes. Ceux-ci n'ont pas évolué depuis 2011.

Nous réaliserons des économies de fonctionnement, tout en travaillant sur les investissements d'avenir, notamment en lançant les études nécessaires à l'agrandissement des deux écoles ainsi que l'étude et la réalisation du futur atelier municipal.

Nous entreprendrons aussi les travaux de remise à niveau d'arrêts de bus dans la perspective de la mise en place de la ligne 2, fin août.

Avec ce budget nous continuons à affirmer notre volonté de bien vivre ensemble à Chanteloup, dans un souci d'équité et de respect de l'intérêt général.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS,
Maire



Abonnez-vous gratuitement à la lettre électronique municipale en vous inscrivant sur le site de la mairie :

(www.mairie-chanteloup-en-brie.fr) ou en flashant le QRcode depuis votre smartphone ou votre tablette.



AU REVOIR LOULOU



Hommage à Monsieur Yves CLAISSE

Monsieur Yves CLAISSE, connu de tous par son surnom « Loulou », vient de nous quitter, terrassé par la maladie. Enfant de Chanteloup depuis toujours, il était très attaché à sa commune qu'il aura servie comme agent des services techniques depuis avril 1982. Sa disponibilité, sa bonne humeur, son courage pour les tâches difficiles et parfois ingrates auront contribué, tout au long de ces 33 années, à faire de « Loulou » la pièce maîtresse des ateliers municipaux.

Le Maire, le Conseil municipal et tout le personnel communal tiennent à saluer ici sa mémoire et assurent sa famille de leur entier soutien.

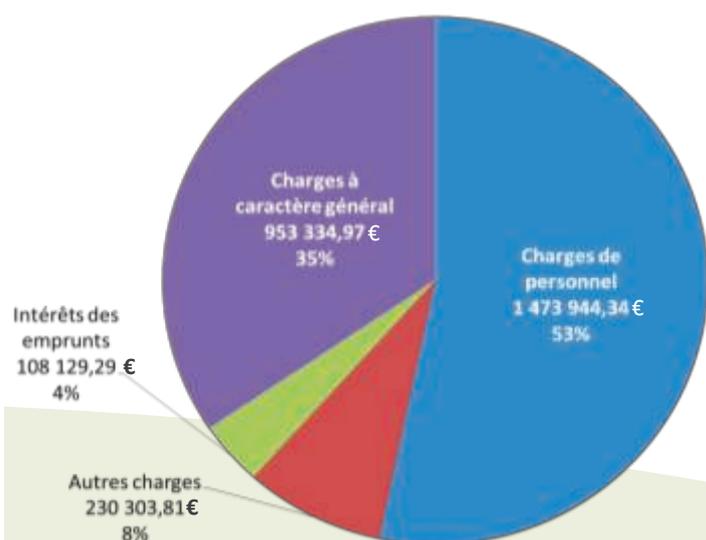




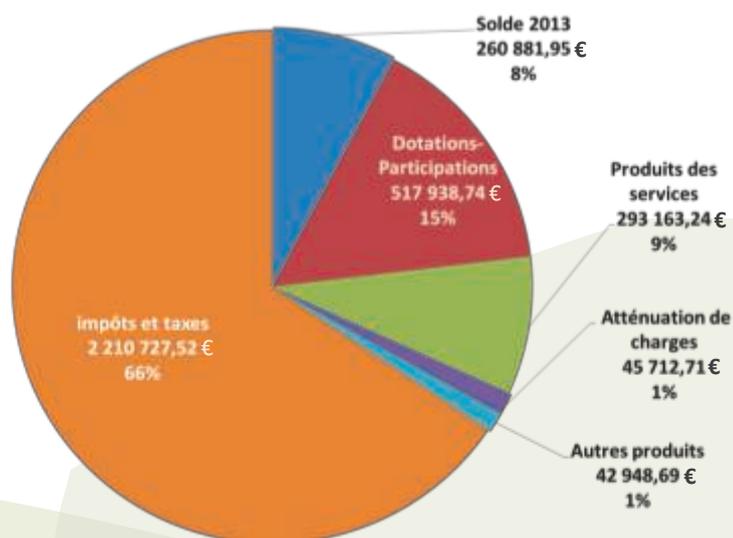
Les résultats du budget 2014 se traduisent comme suit :

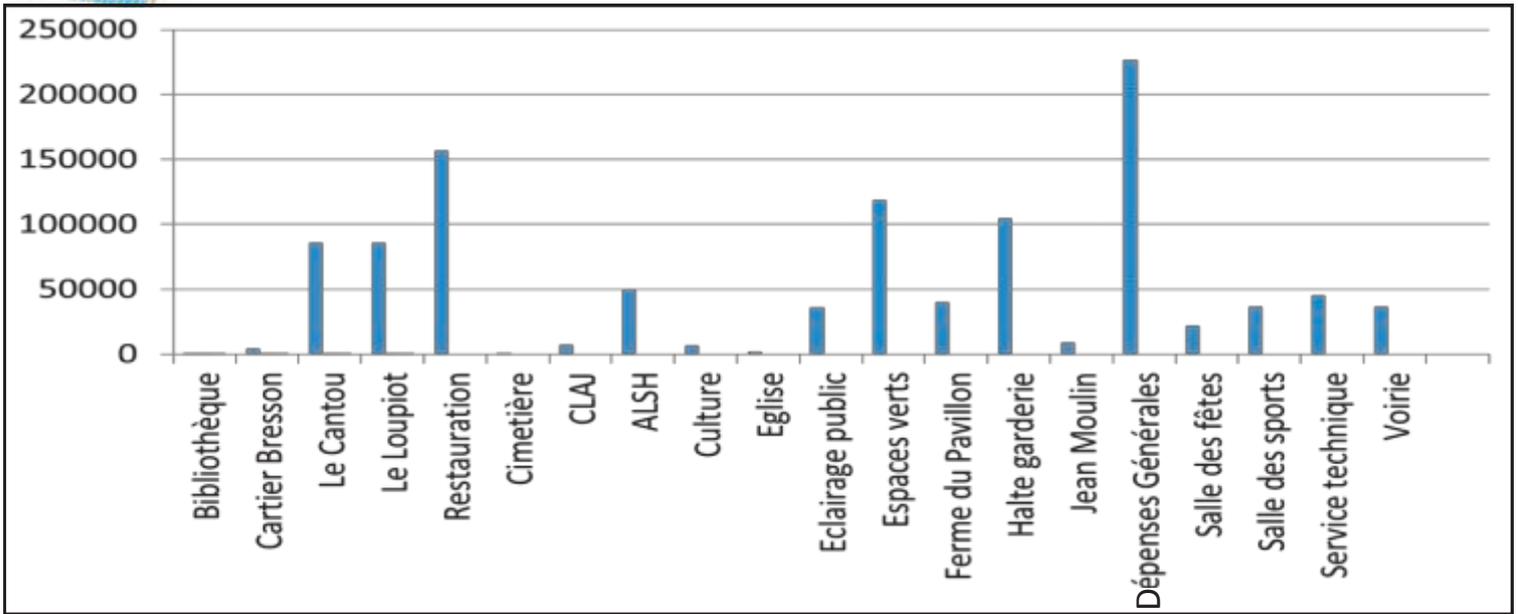
| | | Dépense en € | Recette en € |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Réalisation de l'exercice | Section de fonctionnement | 2 803 640,23 | 3 136 416,56 |
| | Section d'investissement | 1 142 414,62 | 774 691,43 |
| Reports de l'exercice N-1 | Report en section de fonctionnement | | 260 881,95 |
| | Report en section d'investissement | | 131 523,20 |
| Total (réalisations + reports) | | 3 946 054,85 | 4 303 513,14 |
| Restes à réaliser à reporter en N + 1 | Section de fonctionnement | | |
| | Section d'investissement | 24 026,31 | 62 359,00 |
| | Total des restes à réaliser | 24 026,31 | 62 359,00 |
| Résultat cumulé | Section de fonctionnement | 2 803 640,23 | 3 397 298,51 |
| | Section d'investissement | 1 166 440,93 | 968 573,63 |
| | Total cumulé | 3 970 081,16 | 4 365 872,14 |
| | SOLDE : 395 790,98 € | | |

PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

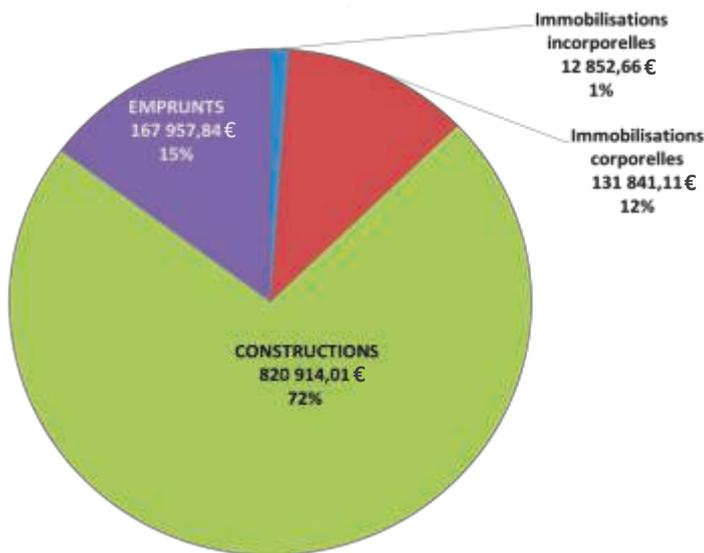


PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

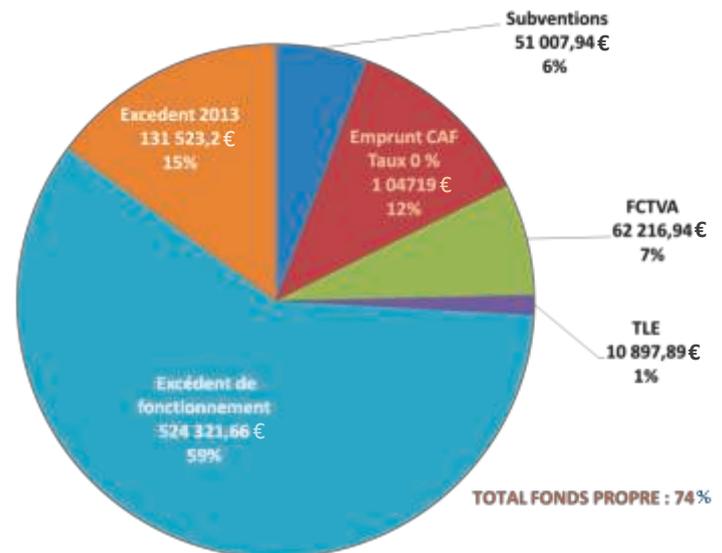




PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le Compte Administratif s'est soldé par un excédent de 395 790,98 €. Par rapport au budget prévisionnel nous avons donc contenu nos dépenses et ce malgré les charges supplémentaires engendrées par l'augmentation importante de la fréquentation de la restauration scolaire et du Centre de Loisirs. Les charges de fonctionnement font apparaître notre choix politique axé vers les services à l'enfance qui représentent 19% des dépenses totales de fonctionnement. Le deuxième poste de dépenses important est l'entretien de nos bâtiments, des espaces verts et de la voirie à hauteur de 7%.

Tous nos investissements 2014 ont été financés sans recours à l'emprunt, sur nos fonds propres. Les principales réalisations ont été :

- L'extension de l'accueil de loisirs : 820 914,01 €
- L'extension de la restauration scolaire au Loupiot : 37 715,34 €
- Le remplacement du camion suite au vol de l'ancien : 21 528 €
- Achat de mobilier suite à l'ouverture de 3 classes (1 au Cantou et 2 au Loupiot) : 46 477,68 €

Pierrette Munier,
Adjointe chargée des finances



Le budget prévisionnel 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses à : 4 704 254,58 €, réparti pour 3 699 624,14 € en section de fonctionnement et 1 004 630,44 € en investissement.



FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 8,65% pour les raisons suivantes :

- Renouvellement de marchés publics avec augmentation du volume sous-traité : entretien des espaces verts, nettoyage des locaux.
- Augmentation des effectifs à la restauration scolaire, à l'accueil de loisirs et au centre de loisirs.
- Augmentation des charges de personnel : recrutement d'un directeur général des services et d'un adjoint administratif qui sera chargé de tout le secteur de l'enfance.
- Augmentation de la subvention d'équilibre de l'association Crescendo pour la gestion de la halte-garderie

Le remboursement des intérêts des emprunts reste stable.

Les recettes de fonctionnement :

- Augmentation de la recette des impôts et taxes de 5,8% due à la livraison de nouveaux logements ayant pour conséquence l'évolution des bases d'impositions.
- Baisse des dotations avec une part supplémentaire de 45 744 € de participation au déficit public de l'Etat par ponction sur la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Bien que les dépenses augmentent plus que les recettes, nous prévoyons de dégager un montant de 544 404 € pour le virement à la section d'investissement contre 549 438 au budget prévisionnel 2014.



INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement les plus importantes sont :

- Des études : 50 000 € pour la révision de notre PLU et 50 000 € pour les études du futur atelier municipal.
- La mise aux normes de notre sécurité incendie à l'école du Loupiot pour 35 000 €, car nous dépassons les 300 élèves.
- La création de toilettes pour handicapés à la salle des fêtes pour 12 000 €.
- Des travaux aux vestiaires de foot à hauteur de 30 000 €.
- Des travaux pour le local de l'agence postale pour 40 000 €.
- Achat de divers petits équipements pour le centre de loisirs pour 10 000 €.
- Achat de matériel informatique école et mairie pour 20 000 €.
- Provision pour achat de mobilier au cas où il y aurait des ouvertures de classes : 24 300 €.

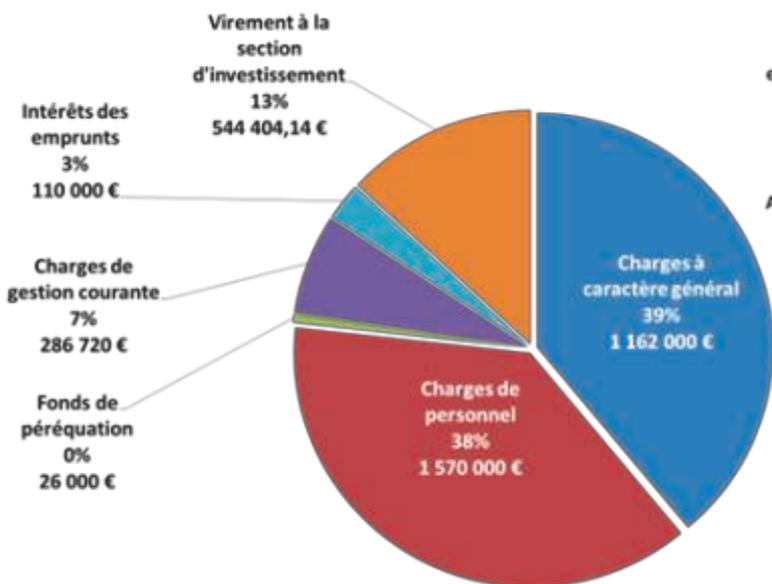
Les recettes d'investissement sont :

- Un peu de TLE ou taxe d'aménagement.
- Le remboursement du FCTVA sur les travaux de l'extension du centre de loisirs en 2014.
- Des restes à réaliser 2014 : subvention pour les travaux du centre de loisirs, CAF et réserve parlementaire.

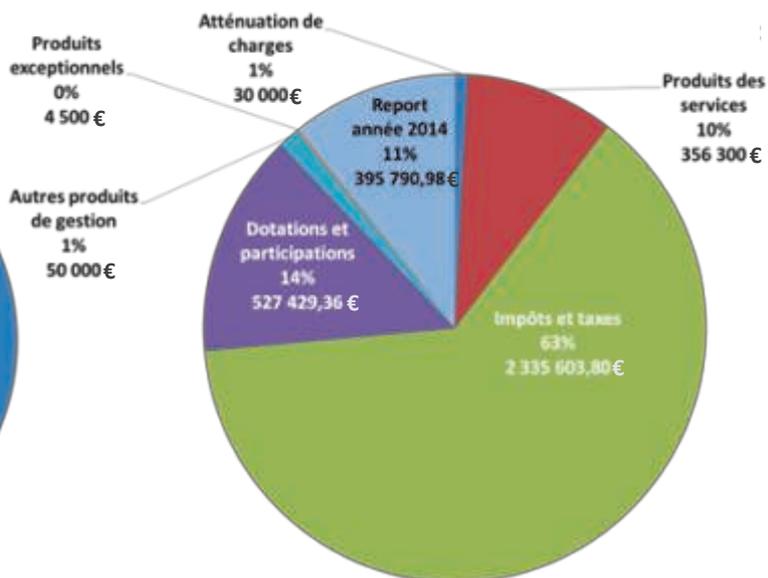




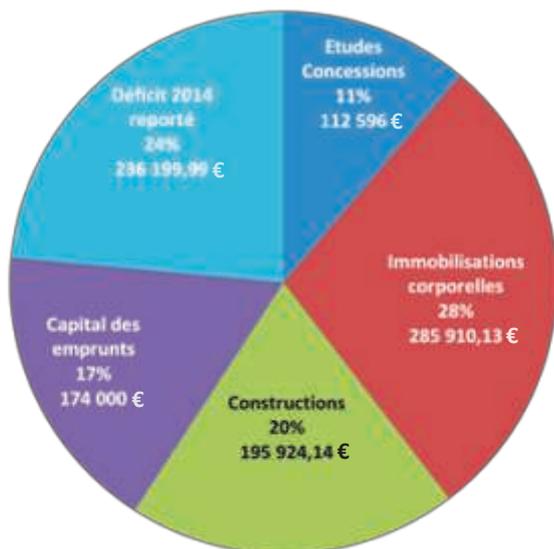
PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



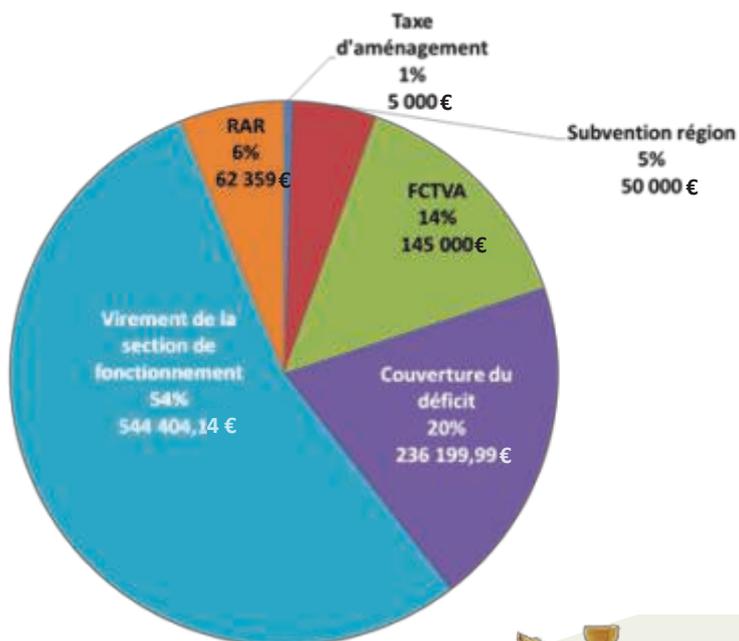
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Vote des trois taxes

Pour la 5^{ème} année consécutive le taux des trois taxes reste inchangé.

- Taxe d'Habitation : 19,18%
- Taxe sur le Foncier Bâti : 29,52%
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 60,95%



Pierrette Munier,
Adjointe chargée des finances



Les Intercommunalités sont des établissements publics à fiscalité propre. Leurs ressources financières proviennent en majeure partie des entreprises.

Du fait de la suppression de la taxe professionnelle en 2010, leurs recettes proviennent aussi des ménages par transfert de la taxe d'habitation perçue auparavant par le département.

Le conseil communautaire du 30 mars 2015, a voté les taux d'impositions intercommunaux.

Ceux applicables sur la commune de Chanteloup sont :

- Taux CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 26,28%.
- Taux de la TH (Taxe d'Habitation) : 7,91%.
- Taux TFPB (Taxe sur le Foncier des Propriétés Bâties) : 0,886%.
- Taux TFPNB (Taxe sur le Foncier des Propriétés Non Bâties) : 3,02%.
- Taux TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : 6,09%.

Pierrette Munier, Vice-Présidente

PrinTemps de Paroles à Chanteloup

Vendredi 22 mai à partir de 19 h - Sous la Halle des Rencontres

LE FIL

Compagnie trafic de style



C'est un véritable défi que doit relever le petit ouvrier qui vous donne ici rendez-vous : parvenir à connecter deux câbles, en vain. Ces deux fils, qui ne se toucheront jamais, supportent les efforts incroyables, drôles et touchants, que le personnage, parfois burlesque mais jamais ridicule fournit pour les faire se rejoindre. S'en sortira-t-il tout seul ou n'est ce qu'un prétexte pour tisser des liens ? Pour le savoir, il faut venir !

EXTASE N°1

Compagnie de l'Échelle - Ateliers Denino



Dans cette caravane, vous connaîtrez L'extase, en quelques minutes, la rêverie, la poésie et le bonheur...

LA MACHINE

Compagnie du Fardeau



Ils sont trois, réunis autour de la Machine, une machine à jongler qu'ils sont en train d'expérimenter.

MAÎTRE FENDARD, L'AFFAIRE DU CHÂTEAU DE SABLE

Fred Toush - Le Nom du Titre

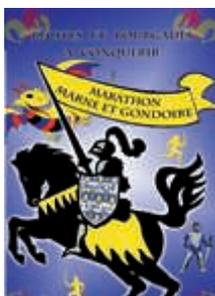


Un grand avocat, son fidèle greffier au service d'une bien étrange affaire, celle du «château de sable»! Du grand art avec Fred Tusch et Laurent Mollat, porté par la mise en scène de François Rollin !

Restauration

Dès 18 h 30 : un espace restauration vous permettra de satisfaire vos estomacs tout en profitant des spectacles.

11^e Marathon de Marne-et-Gondoire



Bonjour à tous

Le Marathon de Marne-et-Gondoire, dont le thème cette année est l'époque médiévale, arrive à grandes foulées. Cette année, il se courra le dimanche 7 juin 2015.

Comme tous les ans, cette grande manifestation populaire organisée par le club d'athlétisme "Marne-et-Gondoire Athlétisme" ne pourra être un succès sans la participation des bénévoles de chaque commune, pour assurer la sécurité des coureurs lors de leur passage sur les communes.

Pour les personnes intéressées, vous-même et votre entourage ainsi que les adhérents des associations, une fiche de renseignements est à télécharger sur le site de la ville et à retourner en mairie à mon attention.

Sachez d'autre part, que Chanteloup est sur la première partie du parcours, nous aurons donc terminé relativement tôt, et ensuite chaque bénévole est invité au repas du dimanche midi au Parc de Rentilly. Il sera également possible de venir accompagné, au tarif de 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants. Chaque bénévole devra également me donner sa taille de T-shirt.

Une pasta-party, agrémentée d'animations, est également organisée le samedi 6 au soir. Le prix du repas est fixé à 5 € pour les bénévoles et les enfants, et à 10 € pour les accompagnants.

Pour en savoir plus sur la course et les animations : <http://www.marathonmarneetgondoire.fr/>

Bertrand Carlin,
Conseiller municipal



Le week-end du 21 et 22 mars 2015, nos karatékas ont participé à l'Open de Saint Germain sur Morin en Kumité et en Kata. Cette compétition est ouverte à tous les licenciés du débutant au confirmé. Chaque participant est récompensé.

En Kumité (combat), participation de Léa Vuong, Anthony Vang et Swann Tassan.

En kata sur le podium :

- **Catégorie Poussin - 1an** : Maxime Nguyen 1^{er}
- **Catégorie Pupille - 1an** : Jade Nguyen 1^{ère}
- **Catégorie Pupille +1an 1^{ère} Div** : Nolwenn Vincent 1^{ère}, 2^{ème} Div Andréa Sokolovic 2^{ème}
- **Catégorie Benjamine +1an 1^{ère} Div** : Kethleen Vincent 1^{ère}, 2^{ème} Div Anthony et Marc 2^{ème}, 3^{ème} Div Hadrien Guenard 1^{er}
- **Catégorie Cadet** : Alexis Vincent 1^{er}
- **Open cadet-junior-senior** : Alexis Vincent 1^{er}, Christopher Ribaud 2^{ème}

Nous remercions tous les autres enfants d'avoir participé, Nicolas, Félix, Émilie, Maximilien, Dino, Alexandre, Pierre-Emmanuel, Valentine, Shaineze, Younes, Amandine.



Samedi 11 avril au stade Pierre de Coubertin a eu lieu les Championnats et Open Inter-Régions d'Ile-de-France Kata.

- **En Pupille**, Nolwenn Vincent pour sa première année d'Open Inter-Régions d'Ile-de-France fait un parcours magnifique, elle monte sur la 1^{ère} marche du podium et gagne sa médaille d'or. En Pupille garçon Andréa Sokolovic perd au 2^{ème} tour.
- **En Benjamine**, Kethleen Vincent après avoir fait 5 tours tout aussi remarquables, s'incline en finale avec 2 drapeaux sur 3 et monte sur la 2^{ème} marche du podium avec sa médaille d'argent.
- **En Cadet**, Alexis Vincent arrive 5^{ème} et se qualifie pour les championnats de France Kata qui se dérouleront à Toulouse.
- **En Junior**, Christopher Ribaud perd au 1^{er} tour, en Senior, Christian Bouvier perd au 2^{ème} tour.

Bravo à toutes et tous pour ce beau parcours.

Véronique Magueur,
ASC Karaté



Dojo Chanteloup Club

avoir accompagné notre professeur dans cette manifestation qui fût une franche réussite.

Toutefois, les adultes ont eux aussi eu droit à leur stage, avec deux heures de VTT le samedi matin, suivi de deux heures de judo animé par Paul-Thierry Pesque, entraîneur National au Pôle France. Une belle rencontre et une belle surprise organisée par notre professeur. Merci Séverine !!!

Ensuite, il est important pour moi de féliciter les enfants pour leurs résultats aux compétitions, car bien que nous soyons une petite association, notre club parvient à obtenir d'excellents résultats. Bravo à tous !!!

Pour continuer, bien que nous ne soyons qu'à mi-saison, nous sommes d'ors et déjà sur les chapeaux de roue pour préparer la saison suivante, avec quelques nouveautés en perspective.

Le samedi 27 juin aura lieu notre **Journée Porte Ouverte**. **Durant** cette **journée**, vous aurez l'occasion de découvrir notre association, nos activités, mais ce sera surtout l'occasion de venir les tester, seul ou en famille, en assistant à nos minis cours organisés et animés par nos professeurs. Venez nombreux !!!

Mais en vu de la fin de l'année nous avons le plaisir de vous donner aussi rendez-vous **le vendredi 19 Juin à 20h15 à la salle Frison Roche**, pour une petite démonstration de nos adhérents, suivi d'une remise de grades pour récompenser leur travail. Cette traditionnelle cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié, l'occasion de vous faire partager le fruit d'un travail et d'un entraînement de toute une saison.

Enfin, je profite de l'occasion pour faire une petite annonce. Nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes pour venir nous aider à mettre les tatamis tous les lundis et les mardis. Il ne s'agit que d'une demi-heure par jour, mais une participation financière de notre part est prévue. N'hésitez pas à nous contacter au 06.60.79.97.88.

Pour conclure, je tiens encore une fois à remercier toute mon équipe ; Jean-Yves, Thierry et Emilie, pour leur travail, Pascal, Patrick, Catherine et Anne-Hélène pour leur soutien, Roger, Séverine et Serge pour leur dévouement en tant que professeurs et enfin la Mairie pour leur aide quotidienne.

Je vous remercie tous pour votre présence.

Florent Salmon,
Président, Dojo Chanteloup Club



Bonjour à toutes et à tous

Nous voilà arrivés à la mi-saison, avec un premier bilan plutôt positif.

Tout d'abord, avec l'organisation d'un stage judo pour les enfants. Animé par Séverine Pesque, l'un de nos professeurs, a proposé aux enfants une autre façon de pratiquer le judo en alliant dynamisme, rigueur et convivialité. Je tiens d'ailleurs à remercier tout particulièrement Séverine pour son dévouement, mais aussi, Anne-Hélène Bailly et Naolen Wiart pour



Le samedi 11 avril avait lieu le lancement de la saison pour l'ASC Pétanque.

C'est sous un temps pluvieux qu'une vingtaine de joueurs déterminés se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur pour le 1^{er} concours de l'année.

La victoire est revenue à LOGONA Loko devant GORSZKA Mickaël et Clément SUCHET qui complète le podium.

Nous tenons à remercier les sponsors qui se sont manifestés pour cet événement: la boulangerie BONDIGUEL, la cueillette du Plessis, La pizzeria "SPEED PIZZA", la Vignery, le chocolatier Roland Réauté, la pharmacie de Chanteloup ainsi que la BNP.

Le lendemain, l'équipe représentant le club s'est largement imposée contre Fontenay-Tressigny dans le Championnat de Seine et Marne par équipe. On notera que cette belle prestation est le fruit d'une osmose composée de jeunes joueurs et d'autres plus expérimentés.

L'équipe se place en tête du Championnat et compte bien bouleverser la hiérarchie dans les semaines qui viennent.

Nous leur souhaitons une belle saison, afin que les couleurs de notre commune soient représentées sur tout les terrains de Seine et Marne.



Mickaël Gorska,
ASC pétanque



Tous en scène CHANTE LOUP

Samedi 18 avril dernier, l'association TOUS EN SCENE CHANTE LOUP, nouvellement créée, présentait son premier spectacle : « Un café et l'addition ». Et, malgré le début des vacances scolaires, une quarantaine de spectateurs sont venus se perdre dans la salle Van Dongen, aménagée pour l'occasion en « café-théâtre »

De chansons en brèves de comptoirs, les 13 artistes présents sur scène ont offert une prestation fraîche et amusante pour une soirée divertissante.

Certains d'entre vous nous ont demandé comment connaître les dates des prochains spectacles. Il vous suffit de nous envoyer un mail à tes77600@gmail.com. Ainsi nous pourrions vous envoyer un mail d'information pour chacune de nos prestations.

Et vous pourrez aussi retrouver deux chanteloupiens présents sur scène ce soir-là (Alexandre Vulpani et Gwenaëlle Lavaux), les 11, 12 et 13 mai prochain sur la scène du Vingtième Théâtre à Paris 20^{ème}

dans la comédie musicales L'île du Docteur Moreau.

Alors à très bientôt pour de nouvelle aventure scénique.

L'équipe de Tous En Scène Chanteloup
07.60.64.80.15. – tes77600@gmail.com



Sel de la Gondoire

**Vous aimez rencontrer de nouvelles têtes,
vous êtes prêt à donner/recevoir un coup de main,
à partager une activité avec d'autres,
vous avez un peu de temps disponible,
Le Système d'Échanges Local (SEL) est fait pour vous.**

Grâce à ce système, des personnes adhérentes peuvent échanger du temps pour différentes activités demandées :

"Jean tond la pelouse de Jacques, qui répare la porte de Martine, qui recoud le pantalon de Josette, qui fait un délicieux gâteau pour Marie, qui explique comment rédiger sa lettre de motivation à Henri, qui véhicule à la gare Luc, qui fait réviser son anglais à Alain, etc. "

Les échanges de temps sont décomptés en grains de SEL, un grain équivalant à une minute. Le système est basé sur un échange de temps, et non d'argent.

Chacun fait connaître ses offres et ses demandes à tous les selistes (membres du SEL) et chacun peut y répondre ou non. Avant

d'échanger, les selistes se mettent d'accord sur les conditions de l'échange. Chacun dispose d'une feuille où celui-ci sera noté.

Le SEL fonctionne sur la confiance, la solidarité, dans l'esprit de coups de mains ponctuels bénévoles non professionnels. Le SEL de la Gondoire, créé en juillet 2014, compte à ce jour 35 adhérents.

Des réunions de présentation du SEL et d'accueil de nouveaux adhérents sont organisées régulièrement.

Pour tout savoir, rendez-vous sur le site : seldelagondoire.org

Contact : seldelagondoire@gmail.com

Odile : 01 64 12 22 49

Gilles : 06 08 97 52 29

A bientôt,

Odile Penisson et Gilles Amendola,
Sel de la Gondoire



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

Dans un contexte national de crise et de réduction du déficit, les mesures prises pèsent lourdement sur les budgets des collectivités territoriales : baisse des dotations et prélèvements nouveaux.

La contribution au redressement des finances publiques, depuis 2014, impacte la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat. En fonction des dispositions votées en loi des Finances 2015, la contribution de notre collectivité pour 2015 est de 45 744 €. En 2014 nous avons été prélevés de 18 550 € (source AMF). La perte totale de dotation supportée par notre collectivité en 2015 par rapport au niveau de dotation perçu en 2013 est estimée à 64 294 €, et cela malgré l'augmentation de population qui habituellement est un facteur positif pour le calcul de la DGF.

La loi des finances de 2012 a créé le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), comme un nouvel outil de la distribution de la richesse. L'innovation de ce dispositif est que la péréquation se fait entre collectivités du bloc local, on parle alors de « péréquation horizontale ». Ce dispositif est également novateur car il repose sur une logique de territoire : l'établissement intercommunal et ses communes membres. Si ce territoire dispose d'un potentiel financier, corrigé par l'effet population, supérieur à 0,9 fois le potentiel financier moyen, alors il est prélevé une participation sur ces ressources fiscales. Ce prélèvement abonde un fonds qui est destiné aux territoires dont ce même potentiel est inférieur à ce seuil.

La CAMG abonde ce fonds en fonction de son coefficient d'intégration fiscale (CIF). Le reliquat est ensuite réparti entre les communes membres en fonction de leur population pondérée par leur potentiel financier. La commune de Chanteloup abonde à hauteur de 25 402 € pour 2015.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

L'actualité financière en ce début d'année c'est le vote du budget communal. Il y a deux faits marquants : la baisse des dotations de l'État et la stabilité des taux d'imposition.

La dotation globale de fonctionnement est en baisse d'environ 51.000 € soit -20% par rapport à son niveau de 2014. La DGF constitue notre deuxième source de financement après les impôts. La baisse était attendue, elle se prolongera au moins jusqu'en 2017. Pourquoi? Parce que l'État pour réduire son déficit et se désendetter réduit sa participation au financement des collectivités.

La conséquence de ceci c'est pour de nombreuses communes l'augmentation des taux des impôts locaux, parfois jusqu'à +30%. A Chanteloup la municipalité a fait le choix de la stabilité fiscale. Cette stabilité est d'autant plus facile que nos recettes fiscales augmentent naturellement en raison des nouvelles constructions qui nous ramènent des recettes fiscales supplémentaires chaque année, ce depuis 2008. Cette stabilité des taux d'imposition ne doit pas masquer l'augmentation croissante et pas toujours justifiée de nos charges de fonctionnement.

Une autre actualité beaucoup plus prosaïque celle-là mais néanmoins importante et révélatrice, c'est la dégradation du dialogue entre la municipalité et les associations locales notamment entre le maire et le Comité des fêtes. Ces luttes intestines motivées pour les uns par la conservation du pouvoir local pour les autres son acquisition. Ces conflits n'ont pas de place dans un VILLAGE comme Chanteloup et ne servent pas nos intérêts collectifs.

L'arrivée du printemps, la brocante du 3 mai doivent ramener l'apaisement et la concorde, qui sont avec la maîtrise des finances communales les valeurs que nous défendons toujours.

Christian JAYET – Georges PAMBOU

E-mail : chanteloupenbrievillage@gmail.com

Chanteloup nous rassemble

On croit marcher sur la tête !

Après avoir mis des bâtons dans les roues de l'association des commerçants pour la parade de Noël sous prétexte que les commerçants ne pourraient faire des animations dans le village que par intérêt pécuniaire personnel ; après avoir menacé l'association Tous en Scène de ne plus leur prêter la salle Van Dongen s'ils n'avaient pas assez de spectateurs lors de leurs représentations ; après avoir refusé toute subvention à la plupart des associations de Chanteloup pour l'année 2015, M. le Maire et sa majorité s'attachent maintenant à saborder le travail et la réputation du Comité des Fêtes et de son Président.

Et je ne vous parle que de ce dont je suis directement informée. Alors, maintenant, ça suffit !

Si je me suis lancée dans la campagne des municipales c'est, justement, parce que je trouvais que Chanteloup se mourait petit à petit et qu'il ne s'y passait plus grand-chose. On va nous parler de budget, ce qui peut, en effet être un argument audible. Mais alors, s'il vous plait, M. le Maire, MMs et Mmes les élus de la majorité, ne cassez pas le travail de tous ces bénévoles qui passent beaucoup de leur temps libre au service du plaisir d'autrui et de l'animation du village. Toutes ces animations et festivités gratuites ou à prix très modérés, où vous brillez par votre absence, sont le fruit de nombreuses heures de travail pour le seul plaisir de nos concitoyens, de leurs amis, de leurs familles.

Je soutiens donc le Président du Comité des Fêtes dans sa demande d'une réunion avec l'ensemble du Conseil Municipal afin de débattre de ces sujets si importants pour la vie de notre ville. Et je vous invite, tous, habitants de Chanteloup à venir de plus en plus nombreux aux animations organisées par les associations. Vous ne serez pas déçus, venez soutenir ces bénévoles !

Gaëlle BOUVIER

bouvier.gaelle@sfr.fr





Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70

Rappel aux Chanteloupiens

Heures de tontes :

Les jours ouvrés :
de 7 h à 20 h
Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 30 à 12 h



Interdiction de brûler dans son jardin.

Les déchets verts doivent
être déposés en déchetterie.



sietrem

Calendrier des collectes des encombrants :

- Lundi 15 juin 2015
- Lundi 21 septembre 2015
- Lundi 21 décembre 2015

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.
Pour rejoindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.

 **Dr DRUET-CAZAS**
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.
Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30

Dr Cam-Anh KHAU
Diplômé de la Faculté de
Médecine de Paris
Médecine Générale

61, route de la Ferme du Pavillon
01-60-36-00-98
Consultations et visites
sur rendez-vous

Chirurgiens Dentistes
M^{me} Laure DAVIAUX
M. Romain Durand
59, route de la Ferme du Pavillon
01-64-66-95-95

Pédicure-Podologue
M^{me} Virginie ORMANDO
59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-73-65-79-78

Gaëlle GUERTAU
Ostéopathe
59, route de la Ferme du Pavillon
Tél. : 01-72-84-87-20
Port : 06-09-62-76-08
gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
M^{me} GAUDET - M. PANCALDI
59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Opticien Vision Plus
M^{me} Adeline HUMERY
55, route de la Ferme du Pavillon
01-60-31-92-76
Le lundi de 14 h à 19 h 30
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

Carrefour Express
M. Jonathan THELLIER
63-65 rte de la Ferme du pavillon
01-64-30-10-86
Du lundi au samedi de 8 h à 21 h
Le dimanche à partir de 9 h.

 **CHANTELOUP HÔTEL** **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

www.fbipro-services.net
FBI PRO SERVICES
06.66.54.65.66
Vente de fournitures professionnels

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie
 44 et 46, avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats
 60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

TABAC JOURNAUX
 60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP
M. Eric Bon
06-07-23-50-54 

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60 
Taxi 6 places / tous trajets

Notre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

Vannaren Coiffure
Coiffeuse à domicile
Hommes, Femmes, Enfants
Tél. : 06-52-07-81-06
vannaren@hotmail.fr

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19, Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23, allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

AUTO ECOLE CER
Permis B - AAC
43, av. de la Jonchère
01-64-30-34-88


4 route de la Ferme au Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : louisa.beaute@gmail.com

Coiffure Clara Andrade professionnelle
Vos salons de coiffure
à Chanteloup-en-Brie
01 60 31 06 02
06 68 52 75 67
à Montesson 01 42 07 79 78

CENTRE DE BEAUTÉ

43, avenue de la Jonchère
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

Camille b.
l'essentiel de la beauté est à la fois chez et à domicile
06 11 04 43 53
comilleb-esthetique.fr

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
**Cabinet du Maire
et urbanisme** : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58
Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Groupe de relecture :
Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,
Caroline Dumont, Ali Bouchama,
Grégory Atteba, Toufik Hamdi.
Coordination : Service Communication
Tél : 01.64.12.74.50
Impression :
Dépôt légal : 1980-3